Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20261008-7_2026_10_8_3-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

Commune Le Mené

La Croix Jeanne Even
22 330 Le Mené

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 8 OCTOBRE 2026

Le 8 octobre 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 2 octobre 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (31) : BADOUAL Louisette, BEDEL Martine, CARRO Nicolas, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, COLLET Marie-Noëlle, COLLET Patrice, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, Diehl Cathy, DONNE Jean-Michel, ERMEL Isabelle, FLAUD Frédéric, FLEHO Marie-Claude, GANNAT Marie-Hélène, HINGANT Arlette, KERAUDREN Charlotte, JAFFROT Eric, LABBE Jean-Luc, LE GOFF Charlotte, MOY Jean-Yves, OLIVROT Mélanie, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, QUERE Mélanie, ROCABOY Jean-François, ROUILLE Daniel, ROUXEL Anne-Marie, SAGORY Kevin, TERTRE Rémy, VAYER Matthieu.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (4) : DESORT Fabrice ayant donné pouvoir à DONNE Jean-Michel, HAMET-DEBEGUE Céline ayant donné pouvoir à DABOUDET Gérard, LACHEVER Aedin ayant donné pouvoir à PERRIN Yvon, Schmittag Emmanuelle ayant donné pouvoir à ROUILLE Daniel.

N° délibération

7-2026 10 8

Etait excusé (0) :

Etait absent (0) :

Monsieur Patrice Collet est désigné secrétaire de séance.

Objet : Budget LOT LE HAMEAU DES LANDES : Décision Modificative n°1

OBJET : Budget LOT LE HAMEAU DES LANDES : Décision Modificative n°1

Monsieur Kévin SAGORY, adjoint aux finances, propose de modifier le budget LOT LE HAMEAU DES LANDES afin de prévoir des crédits supplémentaires pour :
- Engager le marché à venir de viabilisation pour : 370 000 €
- Engager l'avenant à venir pour la mission de maîtrise d'œuvre pour 14 400 €

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	31
Pouvoirs	4
Pour	35
Contre	
Abstention	

Il présente la Décision Modificative n°1 :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6015	50 000,00 €			
D-6045		14 400,00 €		
D-605		370 000,00 €		
R-71355				334 400,00 €
Sous-total	50 000 €	384 400,00 €		334 400,00 €
INVESTISSEMENT				
D-3555		334 400,00 €		
R-168742				334 400,00 €
Sous-total		334 400,00 €		334 400,00 €
Total	668 800,00 €		668 800,00 €	

Le Conseil municipal donne son accord.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20261008-7_2026_10_8_3-DE

Pour extrait conforme

Le Mené, le 12 octobre 2026

Gérard DABOUDET,

Maire

COMMUNE LE MENÉ (Côtes d'Armor)

Patrice Collet

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :

- de son dépôt en Sous-Préfecture le 14.10.2026
- et de sa publication le 12.10.2026

COMMUNE LE MENÉ (Côtes d'Armor)